

Le Président

Monsieur Hervé BEUFFE
Président de TIAMAT Energy
16 rue du Grand Vidame
80000 AMIENS

Amiens, le **27 MAI 2025**

Affaire suivie par Arnaud LESCROART
conseildeveloppement@grandamiens.com

Objet : Concertation publique relative au projet d'investissement industriel de TIAMAT

Monsieur le Président,

Sous l'égide de la Commission Nationale de Débat Public, le projet de construction d'une usine de production de batteries Sodium-ion par TIAMAT Energy sur le territoire communal de Boves a été présenté, à votre demande, ce 13 mai 2025 devant le Conseil de Développement Durable du Grand Amiénois.

Je tiens à vous remercier pour votre confiance d'avoir choisi ce Conseil afin de contribuer à la concertation publique que vous menez sur le territoire de l'Amiénois. Je vous précise que cet événement a réuni, dans cet exercice « à guichet fermé », une vingtaine de membres ; signe de l'intérêt porté par les membres du CDD à la prise de connaissance complète de ce projet d'investissement que vous avez exposé.

La présentation d'un sujet complexe devant un public non spécialiste reste un exercice particulier ; elle a été réalisée avec clarté et pédagogie.

J'ai noté toutefois plusieurs thématiques qui resteront à approfondir en vue de la finalisation de votre projet global :

- l'alimentation en eau potable devra faire l'objet d'une vérification plus approfondie de la capacité de fourniture en débit et pression : l'exemple fourni des tests de RIA sur le secteur de votre implantation prévisionnelle qui ont épuisé temporairement le réseau doit être pris en considération à la fois pour la fourniture d'eau pour votre process en même temps que pour la fourniture d'eau pour le reste des utilisateurs du secteur du Pôle Jules Verne, mais aussi en cas de déclenchement de RIA sur votre futur site ou sur celui d'un de vos futurs voisins sur la zone d'activités.
- la desserte de la future usine avec d'une part la prise en compte du volume du trafic routier de la route de Roye et du rond-point d'accès à la rocade, et notamment le trafic des Poids Lourds généré par votre activité et celle des autres entreprises de ce secteur du Pôle Jules Verne, variable selon les journées et horaires (de pointe) de ce trafic routier.

-/-


D'autre part il importera, au regard des futurs effectifs annoncés (450 salariés dès 2028, et plus de 1 600 salariés 3 ans plus tard, 2 000 l'année suivante) de faire évoluer et d'adapter l'offre de transport en commun Amétis (lignes N1 et 13 plus particulièrement). En effet, compte tenu de l'intensité du trafic routier sur la route de Roye et le rond-point d'accès la rocade, mais aussi de la volonté de minimiser les surfaces imperméabilisées affectées au seul stationnement des véhicules des salariés, il vous sera indispensable de bénéficier d'une desserte en transports en commun autrement calibrée qu'à l'heure actuelle.

- la présentation de la future organisation du recyclage des déchets permettra d'apprécier, outre l'intérêt économique pour l'entreprise de revaloriser les déchets produits en cours de process, son implication dans la réduction du volume total de déchets produits localement et le recyclage des articles en fin de vie.

J'interpellerai en ce sens le Président de la communauté d'agglomération Amiens Métropole sur les deux premiers sujets.

En vous souhaitant une pleine réussite du déroulement de votre débat public, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président



Philippe MAGNIER